

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 10 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 du mois de mars à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.

Date de convocation du conseil municipal 03 mars 2025.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, Anne DUNAN, Stéphane AUZERAL, adjoints,

Raphael BENOIT, Jean Laurent PEREZ, Jean Baptiste GRANGE, Sylvie BIRABEN, Jean Pierre BUERBA

ABSENTS EXCUSES

Jean-Philippe DELARUE procuration à Marc CAUMONT

Laura LAVILANIE

Kate MARIE Sylvie BIRABEN

Anne Laure JEAN BAPTISTE procuration à Raphael BENOIT

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 10 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Sylvie BIRABEN est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **20 janvier 2025**.

Le compte rendu du conseil municipal du **20 janvier 2025** est approuvé à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS 2024 – CAMPING (24-2024)

Le Conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice, considérant les éléments suivants, affecte les résultats 2024 selon le tableau suivant, à l'unanimité des membres présents et représentés

Solde d'exécution de la section d'investissement exercice	2024
Résultat de l'exercice	2 226,85 €
Résultat antérieurs	- 6 435,12 €
Solde d'exécution cumulé	- 4 208,27 €
Restes à réaliser au 31 décembre 2024	
Dépenses	0,00 €
Recettes	0,00 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement

Rappel du solde d'exécution cumulé	- 4 208,27 €
Rappel du solde des restes à réaliser	0,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement **4 208,27 €**

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	36 012,77 €
Résultat antérieur	100 418,72 €
Total à affecter	136 431,49 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit

1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (crédit du c/ au 1068 sur BP)	4 208,27 €
2° Affectation complémentaire en réserves	0,00 €
3° Restes sur excédents de fonctionnement (à reporter au BP ligne 002)	132 223,22 €

Au registre sont les signatures,
Philippe CARRERE
Maire d'Arreau